



NOUVEAU !

Le DAEU en alternance : un tremplin pour votre projet professionnel

**Un diplôme de niveau bac et une expérience
professionnelle rémunérée : le combo gagnant
pour une insertion professionnelle à la hauteur
de vos compétences !**

QU'EST-CE QUE LE DAEU ?

Le DAEU est une formation généraliste où l'accent est mis sur :

- La **culture générale** et la consolidation des **disciplines fondamentales**
- **Les compétences de base** : communication écrite et orale, raisonnement logique
- **Les savoir-être** immédiatement transférables en milieu professionnel : posture professionnelle, travail en équipe
- **Des options professionnalisantes** : métiers de la santé, initiation au travail social, comptabilité, finance, informatique, logistique ...



POURQUOI SUIVRE LE DAEU EN ALTERNANCE ?

L'alternance, une réelle opportunité !

- Vous développez rapidement des compétences et bénéficiez d'une expérience professionnelle valorisable et valorisante
- Vous occupez un emploi en lien avec vos études, tout en étant rémunéré
- Vous obtenez un diplôme national reconnu
- Vous affinez ou concrétisez votre projet professionnel en vue d'occuper un emploi de niveau bac

L'organisation du DAEU en alternance

Durée : 1 an

Entrée en formation : septembre

Lieu : campus de Saint martin d'Hères

Volume horaire : entre 455 et 464 heures *

Rythme d'alternance selon le parcours choisi : les mardis et mercredis à l'université / les lundis, jeudis et vendredis en entreprise

OU du lundi au vendredi : les matins en entreprise et les après-midis à l'université.

*à titre indicatif

Tarif : la formation est gratuite pour les alternants qui peuvent en plus bénéficier d'aides financières pour les déplacements, le logement et autres.

Les débouchés possibles

> Insertion/évolution professionnelle dans différents secteurs :

- Soutien administratif et gestion
- Comptabilité et finances
- Accueil et services à la personne
- Commerce et vente
- Logistique, transport, distribution
- Restauration
- Métiers de l'industrie

> Poursuite d'études dans l'enseignement supérieur



La démarche à suivre pour devenir alternant au sein du DAEU

1. Janvier / Février

Contactez le Pôle DAEU de l'Université Grenoble Alpes pour candidater au DAEU, participez à la réunion d'information

2. Février/ Mars

Passez les tests de positionnement et votre entretien aux dates qui vous seront indiquées.

3. Mars

Si votre candidature en formation est retenue, vous serez mis en relation avec un coach-accompagnateur pour vous aider à cibler les recruteurs pertinents, à préparer votre CV, lettre et profil LinkedIn (atelier collectif obligatoire + rendez-vous de suivi personnalisé) en vue de signer un contrat en alternance

4. Mars / Avril

Postulez et relancez les employeurs

5. Avant la rentrée (septembre / octobre)

Signez votre contrat d'alternance et démarrez votre formation !

A noter

Tout au long de l'année, vous serez encadré et accompagné par un **tuteur universitaire** et un **maître d'apprentissage en entreprise** pour favoriser le bon déroulement de votre formation et maximiser vos chances de réussite.

Contact

Fabienne Dinale Lopez, référente du pôle DAEU
Direction de la formation continue et de l'apprentissage
Université Grenoble

daeu-g@univ-grenoble-alpes.fr

04 76 01 26 13

univ-grenoble-alpes.fr

